

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Côte d'Or

Nombre de membres :

En exercice : 33
Présents : 21
Votants : 31

Date de convocation :

06/12/2023

Date de publication

de la convocation :

06/12/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
Séance du 12 décembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le douze décembre à 18 heures 30 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guillaume RUET, Maire.

Etaient présents : M. RUET Guillaume - Mme PERSON-PICARD Bénédicte - M.LONCHAMPT Samuel - Mme VICTOR Catherine - Mme BARDIN Isabelle - M.SZLATALA-PALLOT Nicolas - Mme PENAUD Nathalie - M. DELATTRE André - M.BLUME Pierre - Mme BOURDIER-NOIROT Sylvie - M. VADOT Thierry - Mme RACAMIER-THOMAS Nathalie - Mme GAUDRY Céline - Mme COURBET Bénédicte - Mme ROMAN Yolaine - Mme FEGUIRI Christelle - M. BAUDOIN Ludovic - M.VENTO Romain - Mme DUBOIS Florence - M. RICHARD Xavier - M. STURM Yves

Absents excusés : M. CADOUOT Christian - M. RACLOT Frédéric

Absents excusés et représentés : M. BASSOLEIL Hervé (procuration à M.SZLATALA-PALLOT Nicolas) - Mme DEFERT Josette (procuration à Mme VICTOR Catherine) - M. RECOUVREUX Christophe (procuration à Mme PERSON-PICARD Bénédicte) - M. MERGEY Dominique (procuration à M. DELATTRE André) - M. DURANDIN Thierry (procuration à Mme PENAUD Nathalie) - Mme WELLENREITER Elisabeth (procuration à M. LONCHAMPT Samuel) - M.FREGONESE Ludovic (procuration à M. VENTO Romain) - Mme SCANZI Justine (procuration à Mme FEGUIRI Christelle) - Mme HAZHAZ Dénia (procuration à M.RICHARD Xavier) - M. PAJOT Frédéric (procuration à M. STURM Yves)

A été nommé secrétaire : M. VENTO Romain

OBJET :

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture et publication ou notification.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de DIJON, 22 rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif pouvant être saisi par l'application informatique dite «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

PERSONNEL MUNICIPAL – Modification du tableau des effectifs – Suppressions et créations d'emplois

Suppression d'emplois :

GRADE SUPPRIMÉ	CATÉGORIE	TEMPS DE TRAVAIL	DATE D'EFFET	NBRE D'EMPLOIS SUPPRIMÉS
Rédacteur pal. 2 ^{ème} classe	B	35h	01/01/2024	1
Auxiliaire puer. cl. N	B	35h	01/01/2024	1
ETAPS	B	35 h	01/01/2024	1
Agent de maîtrise	C	35 h	01/01/2024	1
Adjoint technique pal 2 ^{ème} classe	C	35h	01/01/2024	2
Adjoint administratif pal 2 ^{ème} classe	C	35h	01/01/2024	3
Adjoint d'animation	C	35h	01/01/2024	2
Adjoint administratif	C	35 h	01/01/2024	1
Adjoint animation pal. 2 ^{ème} classe	C	35 h	01/01/2024	1
Adjoint technique	C	35 h	01/01/2024	5

Création d'emplois :

SERVICE	GRADE CRÉÉ	CATÉGORIE	TEMPS DE TRAVAIL	DATE D'EFFET
RESSOURCES	Attaché	A	35 h	01/01/2024
MULTI ACCUEIL	Auxiliaire puer. cl Sup	B	35h	01/01/2024
SPORT	ETAPS ppal 2 ^{ème} classe	B	35 h	01/01/2024
RESSOURCES	Adjoint administratif ppal 2 ^{ème} classe	C	35h	01/01/2024
TECHNIQUE	Agent de maîtrise principal	C	35 h	01/01/2024
AFFAIRES SCOLAIRES	Adjoint animation ppal 2 ^{ème} cl	C	35 h	01/01/2024
CULTURE	Adjoint animation ppal 2 ^{ème} cl	C	35 h	01/01/2024
CABINET DU MAIRE	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	35h	01/01/2024
ACCUEIL	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	35 h	01/01/2024
AFFAIRES SCOLAIRES	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	35 h	01/01/2024
AFFAIRES SCOLAIRES	Adjoint d'animation ppal 1 ^{ère} classe	C	35h	01/01/2024
TECHNIQUE	Adjoint technique ppal 2 ^{ème} cl	C	35 h	01/01/2024
ENTRETIEN ET RESTAURATION	Adjoint technique ppal 2 ^{ème} cl	C	35 h	01/01/2024
	Adjoint technique ppal 2 ^{ème} cl	C	35 h	01/01/2024
	Adjoint technique ppal 2 ^{ème} cl	C	35 h	01/01/2024
AFFAIRES SCOLAIRES	Adjoint technique ppal 2 ^{ème} cl	C	35 h	01/01/2024
ENTRETIEN ET RESTAURATION	Adjoint technique ppal 1 ^{ère} cl	C	35 h	01/01/2024
MULTI ACCUEIL	Adjoint technique ppal 1 ^{ère} cl	C	35 h	01/01/2024
POLICE MUNICIPALE	Gardien-Brigadier	C	35 h	01/01/2024

Recrutement d'un agent pour un contrat « activité accessoire » (renouvellement) :

Vu la loi n° 2020-172 du 27 février 2020 relatif au contrat de projet dans la Fonction Publique Territoriale.

SERVICE	GRADE	CATÉGORIE	TEMPS DE TRAVAIL	DATE D'EFFET	DURÉE
PÔLE VIE AU QUOTIDIEN	Professeur d'enseignement artistique	A	17H50	01/01/2024	1 an

Vu la présentation de ces dossiers à la commission PÔLE RESSOURCES du 30 novembre 2023,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

-MODIFIE le tableau des effectifs, en supprimant les emplois suivants :

- o 1 emploi de rédacteur principal à temps complet,
- o 1 emploi d'auxiliaire puer. classe N à temps complet,
- o 1 emploi d'ETAPS à temps complet,

- 1 emploi d'agent de maîtrise à temps complet,
- 2 emplois d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet,
- 3 emplois d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet,
- 2 emplois d'adjoint d'animation à temps complet,
- 1 emploi d'adjoint administratif à temps complet,
- 1 emploi d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe à temps complet,
- 5 emplois d'adjoint technique à temps complet,

DIT que ces décisions prendront effet à compter du 1^{er} janvier 2024.

-MODIFIE le tableau des effectifs, en créant, selon les conditions ci-dessus définies, les emplois suivants :

- 1 emploi d'attaché à temps complet,
- 1 emploi d'auxiliaire puer. classe Sup à temps complet,
- 1 emploi d'ETAPS principal 2^{ème} classe à temps complet,
- 1 emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- 1 emploi d'agent de maîtrise principal à temps complet,
- 3 emplois d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps complet,
- 5 emplois d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet,
- 2 emplois d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps complet,
- 2 emplois d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe à temps complet,
- 1 emploi d'adjoint animation principal 1^{ère} classe à temps complet,
- 1 emploi de gardien-brigadier à temps complet,

DIT que ces décisions prendront effet à compter du 1^{er} janvier 2024.

◦ 1 emploi de professeur d'enseignement artistique à temps non complet pour une durée de 1 an,

DIT que cette décision prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2024.

-DONNE à M. le Maire tous pouvoirs pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR, le 12 décembre 2023

Pour copie conforme au registre des délibérations,

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

 

Guillaume RUET



Romain VENTO